



Guide de continuité des activités et de planification de la reprise

La Chambre de commerce du Canada a utilisé et adapté le présent guide pour développer son guide de continuité des activités et de planification de la reprise.

Ce guide est mis à votre disposition à titre informatif seulement. La Chambre de commerce du Canada ne peut garantir qu'il répondra à vos besoins précis, et n'offrira aucune aide pour remplir le contenu des modèles qu'il comprend.

Vous êtes entièrement responsables du contenu des documents créés à l'aide de ce guide. La Chambre de commerce du Canada n'est pas responsable de la valeur et de l'exactitude du présent document, ni de tout dommage découlant de son utilisation.

Étape 1 : À propos de votre organisation

EMPLACEMENT PRINCIPAL	EMPLACEMENT SECONDAIRE
NOM DE L'ORGANISATION	NOM DE L'ORGANISATION
ADRESSE	ADRESSE
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL	VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL
N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉPHONE
PERSONNE-RESSOURCE PRINCIPALE	PERSONNE-RESSOURCE SECONDAIRE
PERSONNE-RESSOURCE PRINCIPALE EN CAS D'URGENCE	PERSONNE-RESSOURCE SECONDAIRE EN CAS D'URGENCE
N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉPHONE
AUTRE N° DE TÉLÉPHONE	AUTRE N° DE TÉLÉPHONE
ADRESSE COURRIEL	ADRESSE COURRIEL
COORDONNÉES EN CAS D'INCIDENT (COMPOSEZ LE 911 EN CAS D'URGENCE)	
SERVICE DE POLICE (SITUATIONS NON URGENTES)	FOURNISSEUR D'ÉLECTRICITÉ
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE (SITUATIONS NON URGENTES)	FOURNISSEUR DE GAZ
COMPAGNIE D'ASSURANCE	SERVICE D'AQUEDUC
CENTRE ANTIPOISON	AUTRE (P. EX. GESTIONNAIRE IMMOBILIER)
AUTRE (P. EX. SERVICE DE SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS)	AUTRE (P. EX. SOUTIEN INFORMATIQUE)
AUTRE (P. EX. SERVICES BANCAIRES)	AUTRE
AUTRE	AUTRE

Étape 2 : Équipe de continuité des activités et de planification de la reprise

Les personnes suivantes participeront aux efforts de continuité des activités et de planification de la reprise.

NOM	POSTE	ADRESSE COURRIEL

Coordination avec des tiers

Les personnes suivantes provenant d'organisations voisines, d'entreprises partenaires ou de notre service de gestion immobilière collaboreront avec notre équipe de continuité des activités et de planification de la reprise.

NOM	ORGANISATION/ENTREPRISE	ADRESSE COURRIEL

Horaire des rencontres

L'équipe de continuité des activités et de planification de la reprise se rencontrera sur une base régulière.

DATE	EMPLACEMENT	SUJET

Étape 4 : Actifs essentiels

La perte de certains actifs ou l'interruption de certains services pourrait nuire drastiquement à votre organisation ou entraîner une perturbation majeure de vos opérations. De quoi votre organisation a-t-elle besoin pour mener ses activités courantes?

PERSONNES (employés, consommateurs, donateurs, membres du conseil d'administration, clients/membres, bénévoles, etc.)	
INSTALLATIONS PHYSIQUES (structure physique, entrepôt, siège social, bureau satellite, magasin, emplacements loués, etc.)	
MATÉRIEL INFORMATIQUE (ordinateurs, logiciels, serveurs/réseaux, outils spécialisés, photocopieurs, etc.)	
DONNÉES (documents, dossiers de paye et autres, archives, copie de sauvegarde des données du serveur, etc.)	
STOCKS/PRODUITS (stocks, fournitures, matières premières, etc.)	
OPÉRATIONS (opérations courantes, comptes clients/fournisseurs, service de la paye, salle du courrier, etc.)	

ARTICLES DE VALEUR (œuvres d'art, pièces de collection, etc.)	
DOSSIERS ET DOCUMENTS (documents essentiels, information sur la paye, etc.)	
ÉQUIPEMENT (CVCA, équipement de cuisine, équipement audiovisuel, outils spécialisés, photocopieurs, etc.)	
MEUBLES ET ACCESSOIRES (meubles de bureau, meubles sur mesure, etc.)	
TERRAIN (décorations, équipement d'extérieur, affichage, etc.)	
AUTRE	

Étape 5 : Activités essentielles

Identifiez les activités qui sont essentielles à la survie de votre organisation. Comment continuerez-vous de les réaliser en situation d'urgence ou de crise? Quelles activités sont nécessaires au respect de vos obligations juridiques et financières, ou au maintien de vos flux de trésorerie et de votre réputation? Quels services fournissez-vous à des tiers (p. ex. logement, garde d'enfants, services spirituels, nourriture, etc.)? En cas de catastrophe ou de crise, des gens se tourneront-ils vers vous pour obtenir de l'aide?

PROCÉDURE POUR LA REPRISE DES ACTIVITÉS APRÈS UNE CRISE OU UN SINISTRE MINEUR : Si le sinistre ou la crise entraîne un impact négligeable ou marginal, ces procédures vous aideront à relancer vos activités sans devoir vous relocaliser.

PROCÉDURE POUR LA REPRISE DES ACTIVITÉS APRÈS UNE CRISE OU UN SINISTRE MAJEUR : Si le sinistre ou la crise entraîne un impact critique ou dévastateur, ces procédures vous aideront à relancer vos activités au même endroit, dans un emplacement secondaire existant ou dans un nouvel emplacement.

ACTIVITÉ :	
EMPLOYÉ RESPONSABLE (POSTE)	EMPLOYÉ RESPONSABLE (NOM)
FOURNITURES/ÉQUIPEMENT REQUIS	FOURNISSEURS/ENTREPRENEURS À MOBILISER
PROCÉDURES POUR LA REPRISE DES ACTIVITÉS (SINISTRE MINEUR)	
PROCÉDURE POUR LE RÉTABLISSEMENT COMPLET DES ACTIVITÉS (SINISTRE MAJEUR)	

ACTIVITÉ :	
EMPLOYÉ RESPONSABLE (POSTE)	EMPLOYÉ RESPONSABLE (NOM)
FOURNITURES/ÉQUIPEMENT REQUIS	FOURNISSEURS/ENTREPRENEURS À MOBILISER
PROCÉDURES POUR LA REPRISE DES ACTIVITÉS (SINISTRE MINEUR)	

PROCÉDURE POUR LE RÉTABLISSEMENT COMPLET DES ACTIVITÉS (SINISTRE MAJEUR)

ACTIVITÉ :

EMPLOYÉ RESPONSABLE (POSTE)

EMPLOYÉ RESPONSABLE (NOM)

FOURNITURES/ÉQUIPEMENT REQUIS

FOURNISSEURS/ENTREPRENEURS À MOBILISER

PROCÉDURES POUR LA REPRISE DES ACTIVITÉS (SINISTRE MINEUR)

PROCÉDURE POUR LE RÉTABLISSEMENT COMPLET DES ACTIVITÉS (SINISTRE MAJEUR)

ACTIVITÉ :

EMPLOYÉ RESPONSABLE (POSTE)

EMPLOYÉ RESPONSABLE (NOM)

FOURNITURES/ÉQUIPEMENT REQUIS

FOURNISSEURS/ENTREPRENEURS À MOBILISER

PROCÉDURES POUR LA REPRISE DES ACTIVITÉS (SINISTRE MINEUR)

PROCÉDURE POUR LE RÉTABLISSEMENT COMPLET DES ACTIVITÉS (SINISTRE MAJEUR)

Étape 6 : Organisations et entreprises partenaires

Dressez la liste des organisations et des entreprises tierces dont la collaboration est essentielle au maintien de vos activités (p. ex. vendeurs, fournisseurs, bailleurs de fonds, etc.).

NOM DE L'ORGANISATION :		
ADRESSE		PERSONNE-RESSOURCE
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		N° DE TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE-RESSOURCE
N° DE TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	ADRESSE COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE
N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	SITE WEB	CETTE ORGANISATION POSSÈDE-T-ELLE UN PLAN DE CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS?
MATÉRIEL/SERVICE FOURNI		
Si cette organisation est victime d'un sinistre ou d'une crise, nous obtiendrons notre matériel ou nos services auprès de :		

NOM DE L'ORGANISATION :		
ADRESSE		PERSONNE-RESSOURCE
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		N° DE TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE-RESSOURCE
N° DE TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	ADRESSE COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE
N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	SITE WEB	CETTE ORGANISATION POSSÈDE-T-ELLE UN PLAN DE CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS?
MATÉRIEL/SERVICE FOURNI		
Si cette organisation est victime d'un sinistre ou d'une crise, nous obtiendrons notre matériel ou nos services auprès de :		

NOM DE L'ORGANISATION :		
ADRESSE		PERSONNE-RESSOURCE
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		N° DE TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE-RESSOURCE
N° DE TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	ADRESSE COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE
N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	SITE WEB	CETTE ORGANISATION POSSÈDE-T-ELLE UN PLAN DE CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS?
MATÉRIEL/SERVICE FOURNI		
Si cette organisation est victime d'un sinistre ou d'une crise, nous obtiendrons notre matériel ou nos services auprès de :		

NOM DE L'ORGANISATION :		
ADRESSE		PERSONNE-RESSOURCE
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		N° DE TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE-RESSOURCE
N° DE TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	ADRESSE COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE
N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	SITE WEB	CETTE ORGANISATION POSSÈDE-T-ELLE UN PLAN DE CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS?
MATÉRIEL/SERVICE FOURNI		
Si cette organisation est victime d'un sinistre ou d'une crise, nous obtiendrons notre matériel ou nos services auprès de :		

Étape 7 : Formulaire d'inventaire informatique

Utilisez ce formulaire pour :

- Consigner les numéros de série et de modèle de votre équipement informatique. Joignez une copie des documents de vente ou de location à ce guide.
- Noter le nom de l'entreprise auprès de laquelle vous avez acheté ou loué cet équipement, ainsi que le nom de la personne-ressource responsable des réparations.

Faites des copies supplémentaires au besoin. *Conservez une copie de cette liste en lieu sûr dans vos locaux et une autre à l'extérieur.*

INVENTAIRE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE					
MATÉRIEL INFORMATIQUE (UNITÉS CENTRALES, ÉCRANS, IMPRIMANTES, CLAVIERS, SOURIS, AVEC DESCRIPTION)	MODÈLE	NUMÉRO DE SÉRIE	DATE D'ACHAT	VENDEUR OU LOCATEUR	PRIX
INVENTAIRE DES LOGICIELS					
NOM DU LOGICIEL	VERSION	NUMÉRO DE SÉRIE/DE CLÉ DE PRODUIT	DISQUE OU TÉLÉCHARGEMENT	DATE D'ACHAT	PRIX

Étape 8 : Sécurité des technologies de l'information

La sécurité et la sauvegarde des données informatiques devraient faire l'objet d'une attention constante, mais s'avèrent particulièrement importantes dans la perspective d'une crise ou d'un sinistre. Si votre soutien informatique est réalisé par une entreprise tierce, celle-ci devrait être mentionnée dans votre plan de continuité des affaires et de reprise. Identifiez les données nécessaires au maintien de vos activités essentielles, par exemple les renseignements sur vos employés, le service de la paye, les registres financiers et d'assurance, les données sur les clients, les documents juridiques et les baux. Certaines de ces données sont-elles impossibles à recréer? Des copies sont-elles stockées à l'extérieur de votre organisation?

SÉCURITÉ ET SAUVEGARDE DES DONNÉES	
PERSONNE-RESSOURCE (INTERNE OU EXTERNE)	N° DE TÉLÉPHONE
ADRESSE COURRIEL	AUTRE N° DE TÉLÉPHONE
EMPLACEMENT DES DOSSIERS DE SAUVEGARDE (À L'INTERNE)	EMPLACEMENT DES DOSSIERS DE SAUVEGARDE (À L'EXTERNE)
EMPLACEMENT DES DOSSIERS VIRTUELS	RESPONSABLE DES DOSSIERS VIRTUELS
EN CAS DE DESTRUCTION DE NOS DOSSIERS VIRTUELS, NOUS ASSURERONS LA CONTINUITÉ DE NOS ACTIVITÉS DES FAÇONS SUIVANTES :	

SÉCURITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	
PERSONNE-RESSOURCE (INTERNE OU EXTERNE)	N° DE TÉLÉPHONE
ADRESSE COURRIEL	AUTRE N° DE TÉLÉPHONE
MATÉRIEL INFORMATIQUE ESSENTIEL	MESURES DE PROTECTION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE
LOGICIELS ESSENTIELS	MESURES DE PROTECTION DES LOGICIELS
EN CAS DE DESTRUCTION DE NOTRE MATÉRIEL INFORMATIQUE, NOUS UTILISERONS DU MATÉRIEL DE SECOURS SITUÉ AUX EMBLEMES SUIVANTS :	

Étape 9 : Relocalisation temporaire ou permanente

Si l'emplacement principal de votre organisation n'était plus disponible en raison d'un sinistre ou d'une crise, pourriez-vous déplacer vos activités vers un autre lieu? Cette relocalisation serait-elle temporaire ou permanente? Possédez-vous plusieurs emplacements qui vous permettraient de regrouper vos activités? Êtes-vous en mesure de travailler de façon virtuelle? Votre organisation peut-elle être relocalisée dans le même édifice ou le même complexe? Le télétravail pourrait-il convenir à votre organisation? Quels accords préalables seraient requis pour la mise en œuvre de ces options?

EMPLACEMENT SECONDAIRE 1		EMPLACEMENT SECONDAIRE 2	
ADRESSE		ADRESSE	
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL	
N° DE TÉLÉPHONE		N° DE TÉLÉPHONE	
DES ACCORDS PRÉALABLES SONT-ILS DÉJÀ EN PLACE?		DES ACCORDS PRÉALABLES SONT-ILS DÉJÀ EN PLACE?	
PERSONNE-RESSOURCE		PERSONNE-RESSOURCE	
NOM		NOM	
N° DE TÉLÉPHONE	AUTRE N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉPHONE	AUTRE N° DE TÉLÉPHONE
ADRESSE COURRIEL		ADRESSE COURRIEL	
ÉVALUATION DU SITE		ÉVALUATION DU SITE	
NOMBRE ET TYPE D'EMPLOYÉS À DÉPLOYER		NOMBRE ET TYPE D'EMPLOYÉS À DÉPLOYER	
FOURNITURES DÉJÀ DISPONIBLES		FOURNITURES DÉJÀ DISPONIBLES	
FOURNITURES REQUISES		FOURNITURES REQUISES	
TEMPS NÉCESSAIRE POUR LA REPRISE DES ACTIVITÉS		TEMPS NÉCESSAIRE POUR LA REPRISE DES ACTIVITÉS	
DURÉE DE LA RELOCALISATION		DURÉE DE LA RELOCALISATION	
DANGERS POTENTIELS DANS LE SECTEUR		DANGERS POTENTIELS DANS LE SECTEUR	
REMARQUES :		REMARQUES :	

Étape 10 : Notification des employés

En cas de sinistre ou en situation de crise, il est nécessaire de tenir les membres de votre équipe informés du statut des activités de l'organisation. Vos employés doivent savoir s'ils sont tenus de se présenter au travail, quelles sont les conditions de travail actuelles, si un lieu de travail secondaire a été mis en place, quels sont les plans d'urgence et à quelles conditions ils seront mis en œuvre, etc.

NOTIFICATION		
LES EMPLOYÉS SERONT AVISÉS PAR : <input type="checkbox"/> CHAÎNE TÉLÉPHONIQUE <input type="checkbox"/> SYSTÈME AUTOMATISÉ <input type="checkbox"/> COURRIEL <input type="checkbox"/> AUTRE : LES EMPLOYÉS DEVRONT RÉPONDRE : <input type="checkbox"/> EN APPELANT UNE PERSONNE PHYSIQUE <input type="checkbox"/> EN APPELANT UN SYSTÈME DE RÉPONSE AUTOMATISÉ <input type="checkbox"/> PAR COURRIEL <input type="checkbox"/> AUTRE :	EMPLOYÉ RESPONSABLE DE LA NOTIFICATION	
	N° DE TÉLÉPHONE	ADRESSE COURRIEL
	N° POUR RÉPONSE STANDARD	N° POUR RÉPONSE AUTOMATISÉE
	CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN	

EMPLOYÉ À AVISER :			
ADRESSE		PERSONNE-RESSOURCE EN CAS D'URGENCE	
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		RELATION AVEC L'EMPLOYÉ	
N° DE TÉLÉPHONE	AUTRE N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE-RESSOURCE	AUTRE N° DE TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE-RESSOURCE
ADRESSE COURRIEL		ADRESSE COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE	

EMPLOYÉ À AVISER :			
ADRESSE		PERSONNE-RESSOURCE EN CAS D'URGENCE	
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		RELATION AVEC L'EMPLOYÉ	
N° DE TÉLÉPHONE	AUTRE N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉPHONE	AUTRE N° DE TÉLÉPHONE
ADRESSE COURRIEL		ADRESSE COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE	

EMPLOYÉ À AVISER :			
ADRESSE		PERSONNE-RESSOURCE EN CAS D'URGENCE	
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		RELATION AVEC L'EMPLOYÉ	
N° DE TÉLÉPHONE	AUTRE N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉPHONE	AUTRE N° DE TÉLÉPHONE
ADRESSE COURRIEL		ADRESSE COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE	

EMPLOYÉ À AVISER :			
ADRESSE		PERSONNE-RESSOURCE EN CAS D'URGENCE	
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		RELATION AVEC L'EMPLOYÉ	
N° DE TÉLÉPHONE	AUTRE N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉPHONE	AUTRE N° DE TÉLÉPHONE
ADRESSE COURRIEL		ADRESSE COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE	

EMPLOYÉ À AVISER :			
ADRESSE		PERSONNE-RESSOURCE EN CAS D'URGENCE	
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		RELATION AVEC L'EMPLOYÉ	
N° DE TÉLÉPHONE	AUTRE N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉPHONE	AUTRE N° DE TÉLÉPHONE
ADRESSE COURRIEL		ADRESSE COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE	

EMPLOYÉ À AVISER :			
ADRESSE		PERSONNE-RESSOURCE EN CAS D'URGENCE	
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		RELATION AVEC L'EMPLOYÉ	
N° DE TÉLÉPHONE	AUTRE N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉPHONE	AUTRE N° DE TÉLÉPHONE
ADRESSE COURRIEL		ADRESSE COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE	

Étape 11 : Notification des parties prenantes

Offrez une mise à jour régulière à vos principales parties prenantes – membres du conseil d’administration, clients, consommateurs et autres collaborateurs – sur le statut de vos activités, par exemple vos heures d’ouverture, le statut des commandes en cours, etc. Vous pouvez diffuser cette information sur votre site Web, à l’aide d’affiches dans vos magasins ou votre lieu de travail, ou en communiquant directement avec chacun.

NOTIFICATION	
MODE DE NOTIFICATION : <input type="checkbox"/> SITE WEB <input type="checkbox"/> SYSTÈME AUTOMATISÉ <input type="checkbox"/> COURRIEL <input type="checkbox"/> AFFICHAGE <input type="checkbox"/> AUTRE :	EMPLOYÉ RESPONSABLE DE LA NOTIFICATION N° DE TÉLÉPHONE ADRESSE COURRIEL

ORGANISATION :		
ADRESSE		PERSONNE-RESSOURCE
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		N° DE TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE-RESSOURCE
N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉCOPIEUR	ADRESSE COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE
N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	SITE WEB	RELATION AVEC L'ORGANISATION

ORGANISATION :		
ADRESSE		PERSONNE-RESSOURCE
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		N° DE TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE-RESSOURCE
N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉCOPIEUR	ADRESSE COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE
N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	SITE WEB	RELATION AVEC L'ORGANISATION

ORGANISATION :		
ADRESSE		PERSONNE-RESSOURCE
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		N° DE TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE-RESSOURCE
N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉCOPIEUR	ADRESSE COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE
N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	SITE WEB	RELATION AVEC L'ORGANISATION

ORGANISATION :		
ADRESSE		PERSONNE-RESSOURCE
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		N° DE TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE-RESSOURCE
N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉCOPIEUR	ADRESSE COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE
N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	SITE WEB	RELATION AVEC L'ORGANISATION

ORGANISATION :		
ADRESSE		PERSONNE-RESSOURCE
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		N° DE TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE-RESSOURCE
N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉCOPIEUR	ADRESSE COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE
N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	SITE WEB	RELATION AVEC L'ORGANISATION

ORGANISATION :		
ADRESSE		PERSONNE-RESSOURCE
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		N° DE TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE-RESSOURCE
N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉCOPIEUR	ADRESSE COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE

N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	SITE WEB	N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE
---------------------------	----------	---------------------------

ORGANISATION :		
ADRESSE		PERSONNE-RESSOURCE
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		N° DE TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE-RESSOURCE
N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉCOPIEUR	ADRESSE COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE
N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	SITE WEB	N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Étape 12 : Plan de continuité de la direction

En cas de sinistre ou en situation de crise, certains intervenants clés de votre organisation risquent de ne pas être disponibles ou physiquement présents. Assurez-vous que toute décision critique concernant la reprise puisse être prise sans retard indu. Au besoin, consultez votre service juridique pour prendre connaissance des lois et règlements d'entreprise qui régissent la continuité de la gestion.

Établissez des procédures pour :

- Assurer la hiérarchie de commandement
- Maintenir l'ordre de succession pour les employés clés

POLITIQUE DE CONTINUITÉ DE LA DIRECTION		
NOM DU DIRIGEANT :		
ADRESSE		NOM DU SUCCESSEUR
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		N° DE TÉLÉPHONE DU SUCCESSEUR
N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	ADRESSE COURRIEL DU SUCCESSEUR
ADRESSE COURRIEL		RELATION AVEC LE DIRIGEANT
NOM DU DIRIGEANT :		
ADRESSE		NOM DU SUCCESSEUR
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		N° DE TÉLÉPHONE DU SUCCESSEUR
N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	ADRESSE COURRIEL DU SUCCESSEUR
ADRESSE COURRIEL		RELATION AVEC LE DIRIGEANT
NOM DU DIRIGEANT :		
ADRESSE		NOM DU SUCCESSEUR

VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		N° DE TÉLÉPHONE DU SUCCESSEUR
N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	ADRESSE COURRIEL DU SUCCESSEUR
ADRESSE COURRIEL		RELATION AVEC LE DIRIGEANT

Étape 13 : Discussion sur la couverture d'assurance

Utilisez le formulaire suivant pour discuter de votre couverture avec votre agent d'assurance. Disposer dès maintenant d'une couverture adéquate vous aidera à vous remettre plus rapidement d'une crise ou d'un sinistre.

AGENT D'ASSURANCE :				
ADRESSE		PERSONNE-RESSOURCE		
VILLE, PROVINCE/TERRITOIRE, CODE POSTAL		N° DE TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE-RESSOURCE		
N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉCOPIEUR	N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE DE LA PERSONNE-RESSOURCE		
N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	SITE WEB	ADRESSE COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE		
RENSEIGNEMENTS SUR LA POLICE D'ASSURANCE				
TYPE D'ASSURANCE	NUMÉRO DE LA POLICE	FRANCHISE	MONTANT DE GARANTIE	COUVERTURE (DESCRIPTION GÉNÉRALE)
QUESTIONS RELATIVES AUX SINISTRES				
Avez-vous besoin d'une assurance contre les inondations? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Quels sont les sinistres couverts par ma police?		
Avez-vous besoin d'une assurance contre les tremblements de terre? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Comment ma propriété sera-t-elle évaluée?		
Avez-vous besoin d'une assurance en cas de perte de revenus ou de dépenses supplémentaires? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Ma police couvre-t-elle le coût des mises à niveau pour me conformer au code du bâtiment? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Quel montant d'assurance dois-je avoir pour éviter de devenir un coassureur?		Que dois-je faire en cas de sinistre selon ma police d'assurance?		
Quels types de registres et de documents ma compagnie d'assurance demandera-t-elle de consulter?		Suis-je couvert pour une perte de revenus en cas d'interruption de mes activités professionnelles en raison d'un sinistre? Ma couverture est-elle suffisante? Quelle est la durée de ma couverture? Qu'advient-il si la fermeture de mon		
Mon plan de gestion des urgences aura-t-il une incidence sur mes tarifs d'assurance?				

	entreprise a été ordonnée par les autorités civiles?
Dans quelle mesure suis-je couvert en cas de pertes causées par une panne d'électricité? Ma police couvre-t-elle les pannes d'électricité dans mes installations et hors de mes installations?	Dans quelle mesure suis-je couvert en cas de perte de revenus en raison d'un faible achalandage après la réouverture de l'entreprise?
REMARQUES	